

Joseph Marty – 21 mars 2010 – Parc Ducup
5e dimanche de carême. C – Jn 8, 1 – 11

Jésus écrit la Loi sur le cœur de pierre

La scène est grave. Jésus quitte le mont des Oliviers pour le temple où scribes et pharisiens l'accusent.

C'est le décor de la Passion et l'angoisse de Gethsémani : Jésus incline la tête vers le sol comme bientôt sur la croix. Mais aussi il la relève, suggérant que le pardon redresse, ressuscite.

Les accusateurs de la femme sont mauvais. Ils la trouvent en flagrant délit d'adultère, dans l'intimité avec un homme qui n'est pas son mari : ce n'est quand même pas par hasard et il faut bien chercher !

Et au nom de la Loi de Moïse ils l'amènent à Jésus, seule, sans son ami, non pour faire la vérité mais pour accuser Jésus. Ils ouvrent son procès sur le dos d'une femme.

Cette femme adultère c'est nous, c'est l'humanité, c'est le peuple de Dieu que Jésus appellera parfois "génération mauvaise et adultère" (Mt 12,39).

Bien avant, le prophète Osée avait souffert de son épouse infidèle et lui avait pardonnée, signe du pardon de Dieu à son peuple adultère, idolâtre.

Alors Jésus se baisse et, en silence, écrit du doigt sur le sol, non sur le sable mais sur les dalles du temple. Geste mystérieux, mais qui pourtant est celui que Dieu fait lorsqu'il écrit la Loi sur les tables de pierre données à Moïse. C'est le même verbe.

La pierre dure est gravée par la Loi, Parole de Dieu qui s'engage à aimer son peuple. La pierre devient support d'alliance, trace de la parole donnée.

En écrivant sur le sol du temple, Jésus, comme Dieu au Sinäi, inscrit la Loi nouvelle sur la terre des hommes, sur la pierre du cœur assassin.

Car le cœur humain est aussi cœur de pierre que Dieu veut "extirper", dit-il par Ezéchiel (11,19). Et avec Jérémie il promet : "J'écrirai ma loi sur leur cœur" (31,33).

Le cœur de pierre tue à coups de pierre en lapidant. Jésus le dénonce : "Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre".

Jésus ouvre ce tombeau qui enferme la femme et ses accusateurs, tous menteurs et infidèles à l'Alliance. Jésus libère la femme et ceux qui l'accusaient. Car il fait découvrir que ceux qui jugent sur les apparences et condamnent à mort sont prisonniers de leur propre haine. Ils croient s'en libérer en jugeant les autres mais ils augmentent leur propre souffrance, une fois passée la jouissance perverse de la peine de mort.

Dans cet enfer sans parole qui est aussi le nôtre, Jésus, Parole de Dieu, introduit la parole qui transfigure la chair. Il fait parler la femme... et du coup ouvre la prison de son cœur. « Personne ne t'a condamné ? – Personne, Seigneur. »

Sa Parole de pardon ressuscite la chair muette de l'humanité. « Moi non plus je ne te condamne pas. »

La résurrection de la chair suscite un corps de parole, vivant et aimant.

Merveilleux pardon de Jésus. Il plonge les adultères et les accusateurs que nous sommes tous, dans la vérité qui nous guérit.

La loi du pardon est la loi de l'Alliance nouvelle scellée dans le sang de Jésus "versé pour (nous) et pour la multitude en rémission des péchés."

La misère de la chair est sauvée par la parole de miséricorde.

« Va et désormais ne pêche plus. »